

Commission: Conseil de l'Arctique et la Méditerranée

Problématique: « Des espaces maritimes partagés : “Comment allier l'accès et la sécurité à la coopération de l'Europe avec ses partenaires ?” »

Auteur: Islande

L'Islande est une île située au milieu de l'océan Atlantique nord, distante d'environ 300 km du Groenland à l'ouest et de plus de 1000 km de la Norvège au sud-est. Sur une superficie de 103 000 km², elle ne compte qu'environ 320 000 habitants.

L'Islande est une république constitutionnelle dotée d'un système multipartite. Le chef de l'Etat est Guðni Thorlacius Jóhannesson, le président de l'Islande qui est qualifié comme indépendant. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement, le pouvoir législatif appartient au Parlement et au président. Le pouvoir judiciaire est indépendant de l'exécutif et du législatif.

En première ligne face à la fonte des glaces et au réchauffement climatique, le pays se voit confronté à de nouveaux défis économiques et géopolitiques. Pour faire face à cette situation, l'ancien président Ólafur Ragnar Grímsson a déployé une diplomatie arctique importante, avec la création en 2013 du forum Arctic Circle (ou Conseil de l'Arctique), plateforme informelle conçue comme un espace d'échange avec pour priorités la protection de l'environnement arctique, le renforcement du rôle de la population autochtone et le développement des énergies durables. En 2015, François Hollande y a présenté les grandes lignes de la feuille de route nationale pour l'Arctique en vue de la COP21.

Les relations entre l'Islande et l'Union européenne sont un enjeu majeur pour le pays. Depuis 1994, l'Islande est membre de l'Espace économique européen (EEE), où elle réalise près des trois quarts de ses exportations. Le pays est également membre de l'espace Schengen et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Enfin, l'Islande est membre du Conseil de l'Europe depuis 1950. L'Islande soutient généralement les positions de l'UE. Candidate à l'adhésion à l'Union européenne au moment de la crise financière de 2008, elle a ensuite suspendu sa candidature en 2015 : une adhésion n'est plus à l'ordre du jour. Toutefois, l'Islande participe à certaines politiques européennes, par exemple aux fonds européens de cohésion. Le pays participe en particulier aux 3 instruments structurants de l'UE en matière climatique : le marché carbone européen (EU ETS), la réglementation sur le partage de l'effort entre Etats membres (ESR) et le règlement qui précise les objectifs et règles de comptabilisation des émissions et des absorptions des forêts et du secteur des terres.

Premièrement, nous réaffirmons notre engagement à maintenir la paix, la stabilité et une coopération fructueuse dans l'Arctique. Nous reconnaissons la force de coopération des États de l'Arctique et des participants permanents pour s'attaquer à de nouveaux défis et débouchés dans l'Arctique, et nous soulignons leur position unique pour promouvoir une gouvernance responsable dans la région et les affaires arctiques ainsi que nous insistons sur l'importance d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et, à cet égard, appelons toutes les parties à l'Accord de Paris, y compris les États de l'Arctique et les États observateurs du Conseil de l'Arctique, à mettre en œuvre et à renforcer les contributions déterminées au niveau national et d'autres mesures conformes aux objectifs de l'Accord de Paris. Pendant notre présidence du conseil de l'Arctique, nous avons renforcé la base de connaissances sur la navigation dans l'Arctique, amélioré les interventions d'urgence dans les eaux de l'Arctique, évalué les impacts climatiques sur les écosystèmes de l'Arctique, réduit la pollution, favorisé le bien-être des habitants de l'Arctique, et bien plus encore. Nous encourageons tous les pays européens à poursuivre cela.

Deuxièmement, nous appelons de tous nos vœux et nous soutenons les pays européens à renforcer la coopération en matière d'accueil des réfugiés dans la mer Méditerranée. En 2020, près de 66 767

étrangers habitaient dans le pays, un record qui nous a fait passer le cap des 22 % d'étrangers cette même année. En Islande, les partis politiques fondés sur des plateformes anti-immigration n'ont aucun succès aux élections locales ou générales. On insiste sur le fait que les groupes extrémistes islandais sont marginaux et plutôt mal vus par la société, aucun de leur membre n'ayant été élu au Parlement. C'est pour ces raisons que l'Islande apporte tout son soutien à l'Union Européenne pour garantir des meilleures conditions d'accès aux immigrés de la Méditerranée, tout en préservant la sécurité de celle-ci. Nous soulignons que nous nous engageons à prendre notre part dans l'accueil des immigrants.

Malgré la non adhésion de notre pays à l'Union Européenne, nous ambitionnons une forte coopération avec l'Europe pour la préservation de la biodiversité, de la sécurité et de l'accès de l'Arctique ainsi que nous encourageons toute la communauté européenne à coopérer pour ainsi pouvoir allier la sécurité en mer Méditerranée et l'accueil des migrants dans des conditions convenables.